



Vendée



Conseil individuel



Nous contacter



Nous contacter



Objectifs

Maîtriser les impacts sur l'environnement notamment la gestion des déchets et l'eau

Valoriser les engagements environnementaux auprès des collaborateurs, clients et partenaires



Descriptif

La marque Vague Bleue® a pour objectif de favoriser la mise en place d'actions concrètes conduisant à une diminution des impacts de l'activité sur l'environnement.

Par ailleurs, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et la Région octroient aux entreprises une aide à l'investissement pour la réalisation d'aire de carénage et la gestion des déchets dangereux.

Comment acquérir la marque Vague Bleue ?

- Faire réaliser un diagnostic environnement par le conseiller de la Chambre de métiers et de l'artisanat,
- Faire collecter par un prestataire agréé les déchets dangereux de l'entreprise,
- Signer la Charte d'engagement Vague Bleue.

A l'issue de la démarche l'entreprise bénéficiera de supports de communication qui lui permettra de valoriser sa démarche auprès de sa clientèle.

